

Projet d'ordre du jour

Le 18 mars 2025 à compter de 18 h 30

Visioconférence

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	1 min	I
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 18 février 2025 8.2 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 8.2.1 Suivi 8.3 Profil de compétences des directions d'établissement (CRH)	M ^{me} Nicol (DG)	30 min	I I I
9. Rapport de la direction des services éducatifs 9.1 Calendriers scolaires 2025-2026 – Éducation aux adultes et formation professionnelle	M ^{me} Pichette (DSÉ)	20 min	D
10. Rapport du secrétaire général 10.1 Formation obligatoire des membres du CA 10.2 Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux	M. Tchernof (SG)	10 min	I D
11. Ordre du jour de consentement 11.1 Procès-verbal de la séance du 18 février 2025 11.2 Cadre d'allocation des services éducatifs 2025- 2026 – Formation professionnelle 11.3 Cadre d'allocation des services éducatifs 2025- 2026 – Éducation aux adultes <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question ou à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sg@cssrl.gouv.qc.ca. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D
12 Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
13 Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
14 Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I